

# centres aquatiques

CRÉATION, GESTION & ENTRETIEN DES ESPACES AQUATIQUES LUDIQUES & SPORTIFS • Un supplément de Terrains de Sports

Portrait p. 6

## Vallée Sud Grand Paris : optimiser la gestion pour améliorer les services

PLACE DU PRO .com  
VILLE · SPORT · PAYSAGE

Connectez-vous...



Réalisation p. 10

Un nouveau centre aquatique  
pour la Bretagne Romantique

Equipement p. 22

Quels sont les équipements  
essentiels pour les bassins ?

# Bergerac change de dimension avec son futur Parc Aqualudique

Attendu depuis de nombreuses années, le Parc Aqualudique sera incontestablement un nouvel équipement important pour les habitants du territoire. Dans le cadre du marché public global de performance signé, c'est l'agence Brochet Lajus Pueyo Architecture qui a conçu la structure.



La halle couvrant les bassins et les plages intérieures sera installée derrière de hautes parois vitrées orientées au Sud et à l'Ouest et prolongée par les plages extérieures, minérales et végétales.

La Piscine intercommunale de Picquecailloux, l'unique piscine dont dispose les bergeracois pour l'apprentissage de la natation date de 1972. Malgré de nombreux investissements pour maintenir en état cet établissement, le déficit de fonctionnement ne cesse d'augmenter à cause des déperditions énergétiques conséquentes, du coût d'entretien et de maintenance d'équipements obsolètes... Ainsi, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise s'est lancée dans la construction d'un nouveau centre aquatique.

Dans l'objectif de maîtrise parfaite du coût du projet, du délai de réalisation ainsi que de l'intégration du projet dans une démarche durable, un portage public a été retenu pour la réalisation de l'équipement, ainsi qu'un marché public global de performance pour la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance du Parc Aqualudique. Le groupement lauréat est composé par : GTM Bâtiment Aquitaine (mandataire), l'agence BLP architecture, CD2I, Odetec et Vinci Facilities. Après l'obtention du permis de construire en janvier 2018, les travaux ont commencé l'été suivant.

## Les particularités du site

Le site retenu est constitué d'un ensemble de terrains appartenant à la collectivité, situés sur la commune de Bergerac. Ce site est caractérisé par un paysage naturel environnant singulier et riche, des points de vues lointains sur les coteaux du Sud Bergerac, ainsi qu'une nature proche plantée et protégée. Le projet proposé n'est pas la simple adjonction d'un édifice « de plus » ajouté à la zone d'activité. C'est l'édifice lui-même qui forme le paysage : une toiture plissée abrite l'équipement, dans la continuité de la topographie

du site. *“La parcelle, orientée nord-sud avec une vue sur un bois classé, est utilisée dans toute sa largeur afin d'offrir une orientation plein sud de l'ensemble de la halle des bassins. De plus, le choix de volumes simples et le soin apporté aux abords du projet, ainsi que le travail paysager au niveau du parking et du solarium, sont autant de points en lien avec l'esprit de développement de la région”* décrit Paul-Louis Imbaud, architecte en charge du projet. L'implantation du parc aqualudique sur la parcelle proposée, permettra éventuellement à la Communauté d'Agglomération Bergeracoise de développer d'autres activités au Nord du terrain, dans la continuité du parking. Quant au sud, le solarium végétalisé est volontairement très grand pour permettre une future extension avec pentaglass extérieur, splashpad et bassin nordique : les locaux techniques ont été pensé pour prévoir ces futurs agrandissements dans un avenir proche.

## Les caractéristiques architecturales et techniques

*“L'une des contraintes principales du site concernait la présence d'eau à 50 cm en dessous du terrain naturel. Ainsi, d'importants radiers ont été installés pour répartir les charges, ainsi qu'un cuvelage extérieur afin que le matériel des galeries techniques soit protégé de l'humidité”* explique l'architecte. De plus, afin que le bâtiment soit intégré au maximum au paysage de la Dordogne, et particulièrement du Pays Bergeracois, l'agence d'architecture a privilégié des matériaux comme la pierre, le bois, le verre. Du point de vue technique, environ 80 % des besoins énergétiques seront couverts par des énergies renouvelables : géothermie et solaire. En effet, un forage de 170 m de profondeur est situé sur la

parcelle pour le rejet ainsi qu'un second forage, pour le captage, en dehors. Pour compléter, sur la toiture terrasse, environ 100 m<sup>2</sup> de panneaux solaires sont installés pour l'eau chaude sanitaire.

### L'implantation générale

Les espaces publics du centre aquatique sont implantés en rez-de-chaussée sur un seul niveau, de plain-pied avec le parvis d'entrée, légèrement surélevé par rapport au terrain naturel. L'administration de l'équipement est installée au cœur de l'établissement en lien direct avec les locaux publics, la halle des bassins et les locaux techniques. Ces derniers sont implantés à l'Est, légèrement en dessous du terrain naturel permettant ainsi d'avoir une toiture terrasse uniforme et continue pour l'ensemble des locaux : administrations, stockage et locaux techniques des bassins. Une partie des locaux techniques se glissent également sous les espaces de stockage de la halle des bassins, en connexion directe avec les galeries des bassins en sous-sol.

Le parvis est situé dans l'axe central du parking et du terrain. Il se glisse naturellement entre deux blocs : un bloc en pierre, les vestiaires et un bloc végétalisé, l'administration et les services techniques. Dès le parvis, le public voit la halle des bassins à travers les parois vitrées du hall d'accueil. *"De manière classique, après l'espace de décaissage, deux zones sont distinctes : une pour le grand public avec des vestiaires et de nombreux intervalles casiers/cabines et une seconde zone pour les groupes avec six cellules amenant vers les douches et un couloir de sortie spécifique"* ajoute Paul-Louis Imbaud.

Les plages et les bassins de la piscine, espace public majeur de la piscine, sont installés dans un même volume, sous un plafond de bac acier acoustique blanc suivant les pans inclinés de la toiture. Les utilisateurs entrent au centre de cet espace par le pédiluve situé dans le prolongement de la paroi vitrée du hall d'accueil, évitant ainsi l'arrivée perpendiculaire et face aux bassins. Les bassins sont implantés de part et d'autre de cet accès central, séparés par une plage intérieure située dans le prolongement du hall d'accueil face au paysage. Les plages de repos et de détente se développent autour des bassins, ponctuées par des bancs fixes en bois intégrés au plan d'ensemble de la halle.

A l'extérieur, les plages minérales prolongent les espaces intérieurs au Sud et sont accessibles via un pédiluve. Des portes vitrées en



Au nord de la parcelle, l'entrée du centre aquatique est composée d'éléments paysagers forts donnant sur le parvis et d'un mur de pierre de carrière, similaire à ceux que l'on peut trouver dans la région.

Gamme KIDS

Les Nouveautés 2019 sont arrivées !

RDV sur [wubit.cdd.fr](http://wubit.cdd.fr)

et demandez nos brochures  
au **03 44 94 47 10** ou  
[cdd@parcsingenierie.com](mailto:cdd@parcsingenierie.com)

wubit

façade permettent aux utilisateurs de bénéficier de l'air naturel en période estivale. Des plages engazonnées dans le prolongement des plages minérales extérieures sont également positionnées au Sud et à l'Ouest de la parcelle.

## La présentation des différents espaces

L'agence d'architectes a répondu à la demande du maître d'ouvrage qui était de concevoir un bâtiment permettant de répondre aux besoins des différents publics (40 000 élèves, associations sportives, grand public et touristes). Le centre aquatique disposera notamment de quatre bassins :

- un bassin sportif de 25 x 15 m (6 couloirs) avec une profondeur (1,20 et 1,80 m) conforme à la réglementation pour les compétitions de natation Type C de 388 m<sup>2</sup> ;
- un bassin d'apprentissage de 135 m<sup>2</sup> : De forme courbe dans la partie ludique (avec jets massants, cols de cygne...), il est davantage rectangulaire dans sa partie initiation, avec notamment 3 lignes de nage ;
- un bassin de 70 m<sup>2</sup> avec un fond mobile (qui descend à - 4 m) pour accueillir diverses activités : aquagym, aquabiking, bébés-nageurs et le club de plongée. Dans le futur ce bassin pourrait être mis à disposition de professionnels de santé (médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes...) ;
- une pataugeoire de 22 m<sup>2</sup>, à l'écart de l'accès principal à la halle des bassins, avec des aménagements ludiques : jets d'eau, champignon... Un banc est situé le long du bassin d'apprentissage pour accueillir les parents et protéger les plus petits.

Par ailleurs, l'établissement disposera d'un espace bien-être : ce lieu comprend deux cabines sauna, un hammam avec sa propre douche, un jacuzzi, une douche à sensation (sonore, lumineux avec plusieurs jets différents), une douche massante, un bain d'eau froide, une douche tempérée-froide pour les saunas et un solarium privé. Enfin, il y aura une partie administrative traditionnelle, avec

une salle de réunion, un bureau de direction, un espace secrétariat, deux vestiaires pour le personnel, un espace de rangement/atelier, le tout avec une entrée et un parking spécifiques.

La réception des travaux est prévue à l'automne prochain pour une ouverture au public au cours du premier trimestre 2020.

### FICHE TECHNIQUE :

<b>Maître d'ouvrage</b>	Communauté d'Agglomération Bergeracoise
<b>Entreprise mandataire</b>	GTM Bâtiment Aquitaine (filiale de Vinci Construction France)
<b>Mandataires associés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brochet Lajus Pueyo Architecture</li> <li>• Odetec (Electricité)</li> <li>• CD2I (traitement d'eau, air, VRD, charpente, géothermie)</li> <li>• Escaich (gros œuvre)</li> <li>• Brunhes Jammes (carrelage)</li> <li>• Spie (électricité)</li> </ul>
<b>Surface</b>	3 100 m <sup>2</sup> H.O.N
<b>Durée des travaux</b>	16 mois
<b>Coût des travaux</b>	8,5 millions d'euros HT
<b>Subventions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil départemental de Dordogne : 1 133 750 euros</li> <li>• Conseil régional Nouvelle Aquitaine : 1 005 000 euros</li> <li>• Fonds pour les restructurations de la défense : 890 616 euros</li> <li>• CNDS : 700 000 euros</li> <li>• Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire : 500 000 euros</li> </ul>



Ouvert 350 jours par an, le centre aquatique comprendra notamment un bassin sportif de 25 x 15 m, un bassin d'apprentissage de 130 m<sup>2</sup> avec des éléments ludiques, un bassin d'activité de 70 m<sup>2</sup> à fond mobile et une pataugeoire de 22 m<sup>2</sup>.